

EN SELLE !

Vous disposez maintenant d'un vélo à assistance électrique pour quelques mois. Il fonctionne comme un vélo classique mais dispose d'une assistance qui facilite le pédalage.



Mise en route

Pour démarrer l'assistance du vélo :

- allumez la batterie en appuyant sur le bouton de la batterie
- appuyez sur le bouton  de la console.

Les informations s'affichent alors à l'écran.



Vous utilisez votre vélo comme un vélo classique, en passant les vitesses situées sur le côté droit de votre guidon.

L'assistance électrique comporte 5 niveaux pour vous aider. Les touches + et - de la console (à gauche du guidon) servent à régler le niveau d'assistance.

Même si le vélo dispose d'une assistance, il est important de passer les vitesses en fonction du type d'effort.

L'assistance électrique de votre vélo est conçue pour vous accompagner jusqu'à 25 km/h maximum. Au-delà, vous pouvez continuer à pédaler mais le moteur se coupe : il n'y a plus d'assistance !

La batterie

L'autonomie de la batterie dépend du relief, du poids transporté, du niveau d'assistance et de divers autres paramètres. Sur Rodez agglomération, nous préférons vous annoncer une autonomie autour des 50km.

Un chargeur est fourni avec le vélo pour recharger la batterie :

- branchez directement le vélo à l'aide de la prise qui est située sur le cadre
- ou enlevez la batterie à l'aide de la clé fournie pour la recharger en dehors du vélo.

Temps de charge complète : 4h - 6h

Il est important de recharger son vélo régulièrement même après une sortie courte. En cas de non-utilisation prolongée, il est recommandé de recharger la batterie tous les 2 mois au minimum.

Entretien

La location comprend la maintenance courante du vélo, dans le cadre d'une usure normale.

Au quotidien, un contrôle et un entretien régulier vous permettront de le maintenir en bon état de fonctionnement :

- vérifier régulièrement la pression de vos pneus : 2,5 bars sont conseillés
- contrôler l'état de vos freins avant chaque départ
- de même, un contrôle de l'éclairage vous permettra de rester en sécurité
- nettoyez avec une éponge humide le vélo (évitez le jet haute pression)
- stockez le vélo à l'abri du gel, du froid et de l'humidité
- lubrifiez la chaîne de temps en temps ou après la pluie : appliquez quelques gouttes sur l'ensemble de la chaîne puis essuyez l'excédent avec un chiffon. Ne pas utiliser de lubrifiant en spray ou de WD40 (ce n'est pas un lubrifiant et vous risquez de contaminer les plaquettes de frein)

Stationner le vélo

Il est conseillé de stationner le vélo dans un endroit sécurisé et abrité lorsque cela est possible (abri, local, hall, garage, ...).

- Quand vous stationnez à l'extérieur, il est important de bien attacher son vélo à un point fixe solide.
- L'antivol fourni est un antivol en U : avec le U, vous attachez une partie du cadre à un point fixe du mobilier urbain
 - Le câble supplémentaire permet de sécuriser une roue, une sacoche ou un autre accessoire



Bonne pratiques

- > Portez votre casque ainsi qu'un gilet réfléchissant
- > Respectez le code de la route
- > Eclairage : afin d'être visible, n'oubliez pas l'éclairage du vélo : l'idéal est de le laisser allumé en permanence. S'il est éteint, vous pouvez l'allumer par un appui long sur le bouton +/−
- > Freinage : toujours utiliser les deux freins en même temps.
- > Chargement : le vélo supporte une charge de 125kg, comprenant le poids de l'usager et son chargement. Lorsque vous transportez des affaires dans les sacoches ou sur le porte-bagage, veillez à bien arrimer le chargement

BONNE ROUTE !

